

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

## ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	6 MOIS
LYON et Départements limitrophes... 20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements..... 24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :  
EXCLUSIVEMENT  
ASX BUREAUX DU JOURNAL  
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

## LA JOURNÉE

Nous publions d'après le « Journal Officiel », les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur des ministères du commerce, des colonies, des affaires étrangères.

M. SS. Sourieux, archevêque de Rouen et Mollien, évêque de Chartres, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

L'anniversaire de la mort de Gambetta a été célébré par le pèlerinage traditionnel des gambettistes, à la Maison des Jardins. M. Waldeck-Rousseau y a fait un discours.

Le nouveau gouvernement cubain a prêté serment de fidélité à l'Espagne devant le général Blanco.

Un décret qui paraît aujourd'hui à l'« Officiel » comporte un important mouvement dans le personnel de l'administration coloniale.

Les journaux qui ont publié la protestation du général Weyler dont nous publions un passage, ont été saisis par ordre du gouvernement espagnol.

Nous publions in extenso en rez-de-chaussée de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> page un article de M. François Veillot dans la *Quinzaine*, article où le jeune et brillant écrivain fait admirablement ressortir et résume les caractéristiques et la portée des deux Congrès de Paris et de Lyon.

## (Alliances fécondes)

On a beaucoup remarqué, lors du banquet qui a terminé notre Congrès, le toast que M. Bonjean a porté aux « alliances fécondes ».

Quelques jours auparavant, à la dernière séance du Congrès de Paris, le même M. Bonjean avait provoqué beaucoup d'étonnement — et même quelques protestations — en rappelant que les catholiques ne sont plus en France qu'une minorité. C'est là une vérité dont l'avu, certes, nous est pénible : il y a peut-être bien en France trente-six millions de baptisés, de gens qui se sont mariés à l'église et s'y feront enterrer, mais les catholiques actifs, ceux dont le vote peut et doit compter en temps d'élection, ne sont qu'une minorité.

Cette minorité peut devenir très puissante, si elle agit, surtout si elle sait agir : n'est-ce point une minorité, ce centre catholique allemand, qui a triomphé de Bismarck et dont le vote est encore aujourd'hui prépondérant dans les délibérations du Reichstag ? Mais il est clair que pour réussir, cette minorité doit être organisée, et doit contracter des alliances.

Ces deux questions : l'organisation et la tactique électorale des catholiques, doivent être au premier rang de nos préoccupations.

Les congrès de Paris et de Lyon

ont affirmé l'existence d'une Fédération électorale, qui, laissant aux divers groupes leur autonomie et leurs moyens d'action, les réunit cependant sur le terrain commun de la constitution républicaine pour poursuivre la réforme, en ce qu'elles ont de contraire au droit commun et à la liberté, des lois dirigées contre les catholiques, et l'établissement d'un régime de paix « dans la liberté et dans la justice ».

Il est donc certain que les forces catholiques, lors des scrutins de mai, seront organisées, et cette fois d'une façon un peu plus sérieuse et durable qu'au temps des errements conservateurs.

Lestermes mêmes de l'accord conclu entre les groupes fédérés prévoient l'entente avec ceux qui veulent aussi un « régime de paix fondé sur la liberté et sur la justice. » Et aussitôt certains ont prétendu... les uns pour s'en réjouir et les autres « entente » allait consister partout à faire voter les catholiques en faveur des candidats opportunistes, qualifiés pour la circonstance de « modérés ».

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'une pareille abdication ne saurait convenir à personne — sinon aux opportunistes — et qu'elle n'aurait rien de commun avec les « alliances fécondes » que préconise avec raison M. Bonjean. Pour qu'il y ait alliance, il faut qu'il y ait discussion, concessions réciproques, accord final. Et cette alliance aura des résultats heureux si la discussion a été bien conduite, si des concessions sérieuses ont été obtenues, si l'accord a été conclu sur des bases acceptables.

Ici même certains hésitent, s'effarouchent, croyant qu'il faut entendre par là un pacte conclu d'avance, et pour toutes les circonscriptions à la fois, avec les chefs d'un parti, — notamment avec M. Méline. considéré comme le chef des « modérés ». Et parmi les catholiques qui acceptent le plus sincèrement, le plus loyalement le terrain constitutionnel, il en est tant auxquels répugne encore le moindre colloque avec n'importe lequel des anciens républicains.

Or, il ne s'agit de rien de pareil. Certes, il faut tenir grand compte des déclarations réitérées de M. Méline : il est bon toutefois de se souvenir que ses actes n'ont pas toujours parus inspirés par l'esprit de ces déclarations.

Dire aux électeurs catholiques : La défense sociale avant tout ! Votez, en masse, pour le candidat le plus opposé au socialisme ! serait poursuivre une œuvre négative, et donc commettre une énorme faute, que nous devons éviter.

Pour obtenir en faveur des intérêts catholiques les garanties auxquelles nous avons droit, et notamment l'amélioration des lois sectaires dans un sens conforme à l'équité et au droit commun, il ne suffit pas que nous promettons nos voix à un candidat. Il faut que ce

candidat, qui a envie d'être élu, sache que nos voix lui sont nécessaires et qu'il ne les obtiendra qu'à certaines conditions à débattre. Et il ne serapas difficile, croyons-nous, de persuader aux gens de bonne foi que la paix religieuse est une partie nécessaire de la paix sociale.

Mais il est bien entendu que c'est dans chaque circonscription et selon les circonstances locales qu'il conviendra de négocier ces « alliances fécondes ».

Si nous sommes organisés et préparés à l'action, on ne nous considérera plus comme une quantité négligeable ; on saura que nous sommes de ceux qui méritent des concessions, puisque nous savons en exiger.

Et si les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que les intransigeants et les impatientes le voudraient, il y a des chances pour qu'ils soient durables.

Qui ne demande rien n'a rien : — mais il faut savoir ne demander que ce qu'on a des chances d'obtenir...

## PHILÉAS.

## POLITIQUE GÉNÉRALE

Correspondance spéciale de la France Libre

### La prochaine étape

Quand un parti réduct en poussière et en minorité veut reprendre son rang dans le jeu des forces vitales d'un pays, la première condition du relèvement est la politique du bloc et des programmes philosophiques.

Il semble que l'année 1897 peut être marquée, sous ce rapport d'une pierre blanche, *albo tavit*.

La politique nouvelle a donné ses premiers résultats. Nous avons, sous l'égide du ralliement, parcouru deux étapes. En coupant le câble avec les partis dynastiques nous avons imposé l'arrêt de la persécution et détruit les raisons politiques du *Kulturkampf*. En entrant dans la République, nous avons établi l'unité nationale, cette garantie des triomphes au dehors. Nous sommes des citoyens, nous sommes une des faces des forces vivantes de la patrie. Le congrès de la démocratie chrétienne, de Lyon, a symbolisé avec éclat cette conquête : démocrates et républicains, nous sommes la tête des grands courants populaires. Au lieu de regarder vers le passé, nous avons mis la main sur l'avenir.

La politique dynamique remplaçant la politique statique, promet de remplacer le catholicisme français à son rang. C'est là le bilan de l'année qui vient de tomber dans le mystérieux abîme de l'éternité.

Une troisième étape nous attend, et nous reste à franchir : ce sera le lot de l'année 1898. Couper en deux le parti républicain ; rejeter le jacobinisme dans l'impulsivité ; devenir une des forces de la nouvelle majorité parlementaire ; à la Chambre aux trois tronçons égaux, rouler dans les neufs cercles de l'instabilité gouvernementale, substituer un Parlement divisé en deux grands partis inégaux, dont les catholiques républicains formeront l'appoint précieux ; imposer par là la stabilité ministérielle : voilà le résultat à obtenir.

Si, par notre stratégie, notre action persévérante et notre tact, nous parvenons à dégarer cette inconnue des prochaines élections, nous aurons rendu le premier des services au pays et à nos causes sociales et religieuses. Il est donc nécessaire de subordonner toutes nos opérations à cet idéal réel et prochain. Il faut, dès lors,

suivre une conduite conforme à ce postulat de notre politique de conquête ; nous coaliser avec les groupes qui nous promettent cette garantie : faire front, seuls ou avec des alliés, contre tous les jacobins et tous les sectaires, qui fondent leur domination sur le divorce des deux Frances ; prêter, en un mot, à la politique du *tout ou rien* l'orientation qui mène aux résultats tangibles ; savoir, comme les catholiques prussiens aux jours du *Kulturkampf*, mettre la tactique réaliste au-dessus des thèses absolues et des programmes oratoires. De la sorte, il sortira des urnes une Chambre composée de 150 seconds radicaux ou socialistes, de 380 à 400 députés partisans de la cohabitation pacifique avec les catholiques ou même d'une collaboration sérieuse avec nous.

Une telle majorité homogène entraînerait forcément une élévation de notre atmosphère politique. Ce progrès amènerait la stabilité ministérielle, qui, à son tour, rendrait à notre orientation extérieure la fixité et la fermeté.

Dans cette température supérieure multiplieraient nos desseins et nos espoirs. Ce serait le prélude des combinaisons positives pour la rentrée de Dieu dans nos écoles et le recrutement moins irrégulier de nos vocations sacerdotales. Dans les crises et les révolutions que nous avons traversées, nous avons assisté à l'écarterment graduel de nos forces de la vie et de l'administration publiques. A mesure que les « nouvelles couches » de Gambetta monopolisaient les fonctions nationales, nous déployions nos drapeaux et nos programmes, sans regard pour les nécessités de tactique et les évolutions fatales. Nous avons perdu, avec la jouissance de l'exercice du pouvoir, l'esprit politique et la vue claire des besoins de notre cause. Il s'était formé, à côté de la France officielle, une France réelle, et un fossé les séparait. Des rives escarpées de cet abîme, les deux nations tiraient l'une sur l'autre avec des boulets rouges, à la grande joie de nos ennemis extérieurs. Les juifs et les protestants ont pris toutes nos places : nous étions des expulsés.

Nous ne le sommes plus. Il faut continuer notre course vers la lumière et la puissance. Il nous semble que les conditions de la politique internationale sont des gages de succès. L'Europe entre, par toutes les portes, dans un monde nouveau : la conquête de l'univers. Les questions d'ordre général prendront progressivement la place d'honneur dans le jeu et le groupement des forces. Nos rivaux nous abandonnent le spectacle d'une subordination absolue des affaires intérieures aux impérieux besoins de l'orientation étrangère. Par ses coquetteries avec les Missions, le Pape et le Centre, Guillaume II nous enseigne nos devoirs et nous indique les voies favorables que notre *kulturkampf* nous a fermées. Par sa concentration au dedans, la Russie courtoise la Papauté et prépare son empire asiatique. L'Angleterre se recueille dans la possession de toutes ses énergies, dans la mise à profit de tout son patrimoine, pour garder les joyaux de sa couronne maritime. Pourquoi ne suivrions-nous pas ces modèles ? Navons-nous pas à assurer le maintien et le développement de notre protectorat ? Navons-nous pas à resserrer nos liens avec la Papauté, notre coopération scénique dans la marche vers la conquête ? Tomberons-nous au rang d'une grande Grèce, pendant que nos rivaux se taillent des empires dans le monde, et nous disputent les places fortes que notre commerce avec Rome nous avait gagnées ?

Mais pour exercer ce ministère international, nous devons créer les conditions inévitables d'une orientation fixe et ferme. Ces conditions, ce sont la stabilité ministérielle, l'unité politique et la pacification religieuse. Orientation fixe et ferme, stabilité ministérielle, unité politique et pacification religieuse sont les termes d'une même équation, les indissolubles anneaux d'une même chaîne. Briser l'un, c'est rompre la continuité, c'est retomber, dès lors dans l'anarchie, l'impuissance et le néant.

Nous avons parcouru les deux premiers

stades de cette grande et patriotique carrière. Quand nous aurons accompli toute notre mission nationale et que le pays respirera dans la reconquête de ses droits et de sa sécurité ; toutes les restaurations nécessaires sortiront de ce travail comme la fleur du bouton. Voilà notre horizon : Demander moins, avoir plus, nous rendre utiles et sympathiques. Cette politique réaliste nous rapprochera du terme plus que toutes les philosophies politiques et toutes les revendications oratoires. On compte, en nos jours de chauvinisme politique, moins par les principes qu'on représente, que par les services que l'on rend. Être fort, tel est le secret du gouvernement de choses humaines. Si les signes du temps ne me trompent, tout nous favorise : les évolutions au dedans et les transformations au dehors. Que l'année 1898 nous fasse parcourir la prochaine étape !

## Un diplomate.

## Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPÉCIAUX

## Informations

### NOS MINISTRES A CANNES

Cannes. — M. Méline, accompagné de M. Barthou, est arrivé à deux heures ; il a été reçu sur le quai de la gare par M. Legoux, préfet des Alpes-Maritimes, Hubert, maire de Cannes, et de nombreux amis personnels.

M. Méline restera quelques jours à Antibes ; M. Méline passera ici une huitaine de jours.

### UNE DISTINCTION PONTIFICALE

Paris. — M. le vicomte Jules de Cuverville vient d'être nommé par le Saint-Père commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. M. de Cuverville revient, on le sait, d'une mission en Orient.

## Mouvement dans le personnel colonial

Paris. — Par décret du 2 janvier sont nommés : Résident supérieur à Hué, M. Bouloche, résident supérieur en disponibilité ; gouverneur de l'Indochine, M. Rivet, inspecteur général des Colonies ; directeur de l'intérieur à la Guyane M. Rebordeau, directeur à la Guadeloupe ; à la Guadeloupe, M. Lanrezac, en disponibilité ; à Tahiti, M. Couzin, en disponibilité. Est promu inspecteur général des colonies, en remplacement de M. Rivet, placé hors cadres, M. Picquie, inspecteur de première classe.

## LE CHANTAGE DREYFUS

Le cas d'Esterhazy  
Paris. — La Libre Parole s'occupe du cas du commandant Esterhazy :

L'enquête officielle, dit-elle, après l'enquête officieuse, prouve que l'infâme accusation de Mathieu Dreyfus ne tenait pas debout. Quoi qu'en ait dit ce juif, l'écrivain du bordreau d'inst n'aient celle du commandant Esterhazy. Trois nouveaux experts l'ont déclaré formellement, et de ce fait, la condamnation prononcée il y a trois ans contre le greffier de l'île du Diable se trouve une fois de plus confirmée. Elle n'en avait certes pas besoin.

Le rapport du commandant Ravary, fortifié par les conclusions du commandant Hervieu, se trouve maintenant entre les mains du général Saussier.

Le gouverneur militaire de Paris a le choix entre deux solutions. Il peut, ou bien se conformer à l'avis du rapporteur et du commissaire du gouvernement, et signer une ordonnance de non-lieu ; ou bien passer outre et renvoyer le commandant Esterhazy devant le conseil de guerre.

« Nous avons dit, hier, pour quel motif le général Saussier adopterait le second parti.

Il est dès aujourd'hui certain que M. Esterhazy comparaitra devant le conseil de guerre, mais à quelle date ? La date n'est pas encore officiellement fixée ; toutefois, celle du 6 janvier, dont on avait parlé tout d'abord, ne peut être maintenue, car elle supprimerait toute possibilité d'une défense utile.

Le résultat de l'enquête, en effet, ne sera officiellement notifié au commandant Esterhazy qu'aujourd'hui dimanche, au plus tôt, et c'est seulement après cette notification que son défenseur pourra prendre connaissance du dossier. Or, ce dossier est comme bien l'on pense, extrêmement volumineux. Il ne comporte pas moins de 400 cotes, ce qui suppose un minimum de mille pages.

Pour pouvoir copier ces mille feuilles d'écriture, on admettra bien qu'il faut au moins une journée. Par conséquent le défenseur du commandant Esterhazy ne pourra commencer à étudier le dossier que mardi matin. Il lui restera, pour le compiler et pour préparer sa plaidoirie, juste quarante-huit heures en admettant qu'il ne prit ni nourriture ni sommeil...

Nous savons que M. Tézenas, ému par la fixation d'une date si rapprochée, a fait des démarches près du général Saussier pour obtenir un ajournement. L'éminent avocat réclame un délai d'une dizaine de jours pour pouvoir préparer utilement la défense de son client.

## La pièce réservée

Sous ce titre, M. Henri Rochefort écrit dans l'*Intransigeant* :

La pièce dont les amis de Dreyfus se proposent de donner inopinément lecture n'a pas la moindre signification. Il ne s'agit ni d'une pièce plusieurs de nos confrères l'ont annoncé, du faux reçu dont la présentation a été jugée trop dangereuse par les coquins qui l'avaient libérée et qu'ils se sont, non par surprise, mais par peur, décidés à jeter au panier. Cette fois, c'est un manuscrit authentique que les comptes nous servent et vous allez en apprécier toute l'importance.

Cette dernière cartouche, qu'ils n'ont exhibée ni devant le général de Pellieux ni devant le commandant Ravary, consiste en une courte lettre découverte par hasard à Nancy où elle a été achetée très cher, bien qu'elle ne vaille rien, et adressée au lieutenant Von Hondick, fils de l'ancien général commandant du quatrième corps allemand à Strasbourg.

Made, le comte Esterhazy était allé prendre les eaux de Bade et il avait connu à l'abbaye d'Alte, le lieutenant Von Hondick. Celui-ci ayant écrit, celui-là lui a répondu quelques mots de politesse. Et voilà ce que le syndicat tenait en réserve.

La Patrie a mis sous les yeux du commandant Esterhazy l'article qu'on vient de lire d'Henri Rochefort.

« Si une telle lettre existe, a répondu Esterhazy très tranquillement, c'est un faux de plus à ajouter aux autres. Je ne connais pas le général von Heuduck, je ne connais pas davantage son fils ; je suis allé une seule fois à Bade il y a trente ans, c'est-à-dire en août 1867 ; j'étais alors officier dans les troupes pontificales, mon séjour à Bade fut de très courte durée, deux jours à peine ; à aucune lettre ne fut écrite par moi à ce moment et je ne fréquentais aucun officier étranger.

« Les renseignements qui ont été fournis à Rochefort me prouvent une fois de plus que les amis du syndicat Dreyfus ne reculent devant aucune infamie pour me discréditer devant l'opinion ; je suis persuadé qu'ils ont encore en réserve de faux papiers du même genre ».

La Patrie a vu également Rochefort qui lui a fait les déclarations suivantes :

« J'ai une confiance absolue en la personne qui m'a fourni le renseignement sur la lettre à laquelle j'ai fait allusion dans mon article de ce matin, il ressort des explications que vous fournissez Esterhazy que cette lettre qui fait partie du dossier du syndicat Dreyfus, a été fabriquée ; ou falsifié trop d'honneur aux amis du traître en supposant qu'ils possédaient une pièce authentique ; il est maintenant

FRUILLSTON DE LA « FRANCE LIBRE »  
du 3 Janvier 1898

## Roman de l'Ouvrière

CH. DE VITIS

TROISIÈME PARTIE

## LES ABEILLES

— Tes chers parents, toujours aussi bons ! Je n'ose pas te demander, Francine, de ne point leur dire que tu m'as rencontré ; mais, si t'en prie, prie-les de ne parler de moi à personne pendant quel que temps encore. Dis-leur aussi que je pense à eux, et que je les aime toujours de tout mon cœur.

— Je me demande, dit Mme Malsey avec une hésitation visible, si je dois te dire quelle a été la conduite de mon père... Oui, de mon père, en quelque chose qui te concerne.

— Peut-être trouveras-tu, quand tu le connaîtras, que tu as lieu de te plaindre de lui ?

— Me plaindre de M. de Lémoncourt, moi ! s'écria Germaine ; à quoi penses-tu, Francine ?

— Écoute, ma chérie, laisse-moi tout te dire... Sais-tu que Fernand est marié ?

— Non, répondit Mlle d'Orchamps avec

calme ; les nouvelles du *high-life* ne gravissent point les hauteurs de Montmartre. Qui a-t-il épousé ?

— Une étrangère, à demi parisienne cependant, car elle a été élevée dans un pensionnat de Paris. Les parents sont allemands, polonais, que sais-je ? En tout cas, juifs convertis ou à peu près, fabuleusement riches, dit-on. Je les ai vus un soir au théâtre : le père a l'air d'un marchand de lorgnettes ; rien ne le dénoterait jamais, celui-là ; la mère paraît toute jeune ; elle est d'une admirable beauté, brune avec un teint de blonde, un profil de camée ; le tout encadré dans des dentelles splendides et des bijoux antiques d'une valeur inestimable.

« Quant à la jeune femme, elle ressemble à son père, malheureusement pour elle, et avec cela, l'air le plus insignifiant du monde. »

— Mais, ma chère Francine, en quel tout ce que tu me dis là tend-il à me prouver que j'ai le droit de me plaindre de ton père ?

— Hélas ! ma pauvre Germaine, j'en arrivais à l'avouer qu'avant de passer outre et de devenir l'époux de la demoiselle en question, M. de Baconville a écrit plusieurs fois à mon père pour le prier de le recevoir. Jamais mon père n'a voulu ni le recevoir ni lui donner audience. J'ai eu beau lui représenter que peut-être Fernand se repentait et désirait se rapprocher de toi par l'intermédiaire de son ancien colonel, rien n'a pu le faire revenir sur son refus :

« — Quand on a agi comme Baconville, me répondait invariablement mon père, on n'est pas digne de regarder un honnête homme en face. »

« Deux mois après ces vaines tentatives,

Fernand s'est marié, et un peu plus tard il a donné sa démission.

Donné sa démission ! s'écria Germaine qui conservait encore dans toute son intrépidité la queue de l'état militaire ; est-ce possible ?

— Très possible, ma chère ; il est rentré dans le civil. Le jour où mon père l'a appris, il s'est écrié :

« — Eh bien ! n'aurais-je pas raison de vous dire que c'était un pas grand chose ? »

Germaine sourit.

« Vrai ! dit Francine, je ne t'ai pas fait trop de peine ? »

— Non, ma chérie, je t'en assure.

— Et papa, tu ne lui en veux pas trop de son entêtement à repousser toute tentative de conciliation ?

— Ton père a prévenu mes desirs ; je puis même dire qu'il m'a rendu un grand service. Si Fernand était venu ici me demander pardon et m'offrir de tenir sa parole, j'aurais été malheureuse, embarrassée de refuser, mais j'aurais refusé. Près du lit de mort de ma mère, je t'ai dit toute ma pensée à cet égard.

— Et tu ne regrettes rien, Germaine ?

— Non, chère amie, rien ; je te le jure.

Elle frappa des mains et cria :

« Etes-vous encore levé, Voltaire ? » La porte des Barassou s'ouvrit.

« Est-ce vous qui m'appellez, sœur Rosalie ? demanda le petit ouvrier, qui se présenta un livre à la main.

— Oui, mon ami, c'est moi qui veux vous prêter d'aller chercher à la prochaine station un volume pour mon père.

— Tout de suite ! cria l'enfant en se précipitant dans l'escalier.

Il rencontra sans doute bien vite une voiture en quête de voyageurs, car lorsqu'il vint l'annoncer à Mme de Malsey, celle-ci n'avait eu que le temps de dire à son amie :

« Voyons, Germaine, dis-moi ce que tout cela signifie ? Pourquoi l'appelles-tu « sœur Rosalie » et comment envoies-tu chercher un fiacre par « Voltaire » ? Il me semble que je rêve. »

— Toute la vie l'est-elle pas un rêve ? répondit Germaine en embrassant Francine et en la mettant en voiture.

— Rappelle-toi, dit Mme de Malsey, que tu m'as promis d'aller voir cette pauvre Lucie et de lui communiquer un peu de ton énergie pour réagir contre le chagrin qui la mine. Promets-moi encore de me donner de ses nouvelles et des tiennes.

— Je te le promets, mais tu sais à quelles conditions ?

Francine appuya un doigt sur les lèvres, et la voiture partit.

avec Fanny, lorsque Germaine sonna à la porte de Mme Dumont. Celle-ci vint ouvrir, et lui demanda ce qu'elle désirait.

« Vous voir, chère madame, ne me reconnaissez-vous donc pas ? »

— Non, madame, répondit Mme Dumont ; il fait si sombre. Permettez-moi d'allumer ma lampe.

Quand la lampe fut allumée, Mme Dumont l'éleva à la hauteur du visage de Germaine, hésita quelques instants, et finit par dire sur un ton interrogatif :

« Mademoiselle d'Orchamps ? »

— Elle-même, ma chère madame Dumont.

« Mlle d'Orchamps, aujourd'hui Mlle Devenne, qui demeurerait sans s'en douter sous le même toit que vous. C'est Mme de Malsey, que j'ai rencontrée hier dans l'escalier, qui m'a appris votre présence ici. »

— Elle vous a dit aussi que ma Lucie est bien malade, n'est-ce pas ? demanda la mère.

Germaine fit un signe affirmatif.

« Et vous, pauvre demoiselle, que de malheurs vous avez eus ! J'ai appris la mort de vos chers parents ; je m'intéresse toujours tant à ce qui se passe au régiment ! Mais, dites-moi, est-ce bien vous qui habitez ici depuis près d'un an, qui raccommodez des dentelles, et qu'on appelle sœur Rosalie ? »

— Oui, madame, c'est bien moi.

« Vos filles sont-elles là ? demanda tranquillement Germaine ; je voudrais bien les embrasser. »

— Anna n'est pas là, elle est dehors pour ses leçons, mais Lucie sera peut-être contentée de vous voir. Elle est faible, la pauvre petite, dit la mère en introduisant la visiteuse près de sa fille.

Lucie, dit-elle, voici un ancienne connaissance.

Après que les deux jeunes filles se furent mutuellement reconnues :

« Vous êtes malade, ma chère Lucie ? dit Mlle d'Orchamps. Où souffrez-vous ? »

— Je ne souffre pas, répondit Lucie, je ne sens rien, qu'une sorte d'impossibilité de vivre.

— Vous savez bien, Lucie, que le mot impossible n'est pas français.

— J'ai eu trop de peines, murmura la malade.

— Je sais ce que c'est que d'avoir des peines, Lucie, dit Germaine avec fermeté ; mais croyez-moi, il n'en est aucune qui nous donne le droit de nous laisser aller au découragement.

— On dit cela, répliqua Lucie avec un sourire amer. Ah ! si vous saviez, mademoiselle d'Orchamps, si vous saviez !

— Je saurais si vous vouliez bien me confier vos peines, dit avec douceur Germaine, en serrant les mains de la malade.

Cette marque de sympathie ouvrit le cœur de l'affligée, qui en laissa couler, sans chercher à le retenir, le récit de ses douleurs.

C'était une histoire banale, oh ! si banale ! et cependant touchante, de confiance trahie, de dévouement méconnu, de cœur brisé par un égoïsme masculin.

(A suivre.)



qui, lui faisant une légère blessure. Matagrín a été arrêté.

Coups de poings et jambe cassée. — On ne compte pas les arrêts et les coups de poings qui ont été infligés aux pochoards de la rue de Valenciennes, les pochoards étaient si nombreux qu'ils allaient arracher une concierge de la rue Molébe au griffes d'une de ses ennemies, du nom de Julien, on trouve en sortant de la maison un homme étendu à terre, la jambe droite cassée. C'est un nommé Bannier âgé de 36 ans. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Etienne Michel, débitant, rue Têlé-Or, 117. Une lampe à pétrole en se renversant avait mis le feu à des livres. Les dégâts sont importants.

Es-fants perdus. — M. Burel, vannier, rue de Bort, 154, a déclaré au commissariat du quartier que son fils âgé de 4 ans, s'était égaré et qu'il n'avait pu le retrouver. D'autre part on a trouvé sur la place de la République un petit garçon de 3 ans qui a été conduit à la Charité.

Vois. — Des voleurs se sont introduits chez madame Moulin, rue Condé, 42 et se sont emparés de divers objets de literie. Un des voleurs n'a été surpris que par la bicyclette de M. Guesser, employé de commerce, qui l'avait imprudemment laissée sur la place du Pont.

Deux jeunes voleurs, âgés d'une quinzaine d'années, nommés Castagne et Péguet, ont été arrêtés pour vol à l'étalage. Des employés de la compagnie générale de navigation surpris un nommé Moreau, âgé de 23 ans, en train de couper des tuyaux de cuivre sur les bateaux stationnés au quai Rambaud. Il a été écroué.

Grand-Théâtre. — A l'occasion du Nouvel-An, le Grand-Théâtre donnera ce soir une représentation exceptionnelle. Au programme très varié et très attrayant, *Sans-Gêne*, de Dailly, très varié et très attrayant, avec M. Casset qui le fera pour la première fois à Lyon, le rôle de Sanson, un des meilleurs de son répertoire. Notre compatriote, dont les débuts furent brillants, aura pour partenaires : M. de Hassy (Dailly), M. Beyle (le Grand-Mlle d'Hassy (de Vieillard), et d'Assy (Abimélie). Le spectacle commencera à 8 heures moins un quart et se terminera par la *Fille du Régiment*.

Demain, première représentation d'*André Chénier*, le drame émouvant de Giordano, dont Lyon a la primeur en France et dont les rôles principaux sont confiés à Mme de Nuovina, à M. Lubert, engagés tous deux spécialement à l'occasion et Girard, MM. Beyle, Hyacinthe, J. Fabre, etc.

Théâtre des Célestins. — A l'occasion du Jour de l'An et pour donner satisfaction aux familles désireuses de voir *Madame Sans-Gêne*, la direction vient de traiter pour quelques représentations avec Mme Marie Kolb, l'éminente artiste de l'Odéon, qui interprétera le rôle de *Madame Sans-Gêne*. Un fait à signaler : demain mardi, le jour du début de Mme Marie Kolb, coïncide juste avec la 100<sup>e</sup> représentation aux Célestins de l'œuvre merveilleuse de MM. Victorien Sardou et Emile Moreau. Ce soir, *un Tour de Nèdes*, drame de cape et d'épée, en 5 actes et 9 tableaux, de MM. A. Dumas et Gaillardet.

Cirque Rancy. — Vous sortez du Cirque Rancy ? Mais vous avez donc pris vos billets à l'avance ? Voilà la quatrième fois que je m'y présente et impossible d'entrer. C'est la conversation ordinaire. Depuis quelques jours, avec toutes les attractions et toutes les nouveautés de ce cirque, on ne peut plus aller au cirque est cirque, pareil fait ne s'était présenté. Aujourd'hui, lundi 3 et demain mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6, deux représentations par jour, avec toutes les attractions et toutes les nouveautés de ce cirque, on ne peut plus aller au cirque est cirque, pareil fait ne s'était présenté.

CHABLY : QUIB OILAND. Avis. — Pharmacie du Serpent, vente spéciale et grand débit d'Huiles de Foie de Morue.

Jules Aurioi, vêtements ecclésiastiques. KINA-PERRIER, Apéritif.

DÉPARTEMENTS

RHONE Bourg de Thily. — Nos conscrits. — Les jeunes gens de la classe 1897, se sont réunis hier, au café Tantiou, pour se rendre au cimetière déposer une fleur sur la tombe de M. F. Couillard, leur regretté maire, récemment décédé. Puis, tambours et drapeaux en tête, ils allèrent chez M. A. Martin, adjoint, lui présenter leurs vœux et souhaits de bonne année. Nous ne pouvons que les féliciter de leur bonne tenue et de la réserve qu'ils ont eue en cette circonstance.

SAINT-ETIENNE. — Monseigneur Coullin. — L'archevêque de Saint-Etienne hier, se rend aujourd'hui à Saint-Jean-Bonnefonds, où il va procéder à une cérémonie spéciale pour la réparation d'un fait sacrilège qui s'est passé la semaine dernière. Ce soir, il reçoit le clergé et il profite de son séjour dans notre ville pour la réception officielle demain matin des autorités. — Un nouveau confrère. — On nous signale l'apparition de La Revue Forézienne, organe

littéraire local, auquel collaboreront MM. Galley, Paul de Champrevil, etc.

Tous nos vœux pour le succès de ce nouveau confrère. — Une rixe s'est produite hier soir à 11 heures dans un café de la rue d'Annonay, des coups de couteaux ont été échangés. Malgré cela aucune plainte n'a été déposée à la police, d'où il faut conclure que celui qui les a reçus s'en trouve satisfait. Si cela est, tout est donc pour le mieux.

La Cité ne s'en va pas. — Le groupe musical la Cité de son avait invité vendredi soir les membres honoraires à venir offrir leurs souhaits au président de cette société, à l'occasion du nouvel an.

Après une allocution du directeur, divers chants ont été entendus et approuvés par conséquent. Cette petite société familiale s'est terminée par un concert qui aura lieu le 11 janvier au concert qui aura lieu ce jour date.

Mordu par un cheval. — Hier, vers dix heures du matin, le nommé Joseph Jarret, âgé de 42 ans, demeurant rue Valbenoite, et qui travaillait à la manœuvre, a été mordu à la main droite et à la gauche par un cheval qui se trouvait dans la cour de son logement. Hier soir, à 9 h. 14, la nommée Célestine Porielatine, femme Labrie, a été prise subitement, place du Peuple, des douleurs de l'enfantement.

Elle a été transportée à l'hôpital où elle a été admise d'urgence à la Maternité. — Vol important. — La nommée Marie Lafaille, rentière, rue de Clermont, a été victime d'un vol de neuf mille francs, consistant en neuf billets de mille francs qu'elle avait placés sur une commode.

Elle suppose qu'un malfaiteur a pénétré chez elle dans la nuit du 25 au 26 décembre pendant qu'elle assistait à la messe de minuit. Une enquête est ouverte.

Changy. — Explosion. — Un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences, s'est produit au lieu de malfaiteur à pénétré chez elle dans la nuit du 25 au 26 décembre pendant qu'elle assistait à la messe de minuit. Une enquête est ouverte.

Dernière Heure

Légion d'honneur. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sur la proposition du ministre des finances : Au grade de commandeur : Vuarnier, directeur général des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations. Au grade d'officier : MM. Georges, président de chambre à la Cour des comptes ; Vuillemin, inspecteur général des finances ; Pélissier, caissier-payeur central du Trésor public ; Du Serech d'Aurimon de Saint-Avit, directeur des douanes à Bayonne ; Nilon d'Alilly de Verneuil, syndic des agents de change près la Bourse de Paris.

La Russie et l'Angleterre. — Saint-Petersbourg. — Le Nouveau Temps met le public en garde contre la tendance des journaux anglais à s'alarmer de la nomination de M. Aletievitch comme conseiller du ministre des finances.

Ce fait, en effet, dit le journal russe, est tout naturel, et ne comporte absolument rien d'alarmant pour personne, surtout si le gérant des douanes coréennes, M. Brown, a la sagesse d'agir avec lui d'un commun accord pour le meilleur accomplissement des missions qui leur incombent.

La catastrophe du Péage. — M. Georges Berry, député, s'est rendu sur les lieux de la catastrophe du Péage-Roussillon. Il vient d'avertir M. Turrel qu'il lui posera une question à la rentrée au sujet des causes de l'accident.

Les relations austro-hongroises. — Budapest. — Le gouvernement n'a pas lancé les ordonnances pour l'exercice prochain du budget. Il a adressé au gouvernement autrichien une note dans laquelle il déclare que tant que l'Autriche maintiendra provisoirement le traité de réciprocité avec la Hongrie, de son côté n'introduira aucun changement dans la situation existante.

Le Comité franco-italien. — Rome. — Menotti Garibaldi, au nom du comité franco-italien, a adressé à M. Billot, ambassadeur de France à Rome, une lettre dans laquelle il lui exprime tous ses regrets pour son départ.

On a apprécié parmi nous à sa juste valeur, dit la lettre, votre concours autorisé depuis 1890 dans l'œuvre que nous poursuivons en vue d'améliorer les relations franco-italiennes et de les rendre,

par un persévérant labeur, toujours plus cordiales et intimes.

Garibaldi rappelle aussi les sentiments généraux que M. Billot manifesta au comité lors de l'anniversaire de la mort de Jules Simon ; Garibaldi conclut en exprimant que les mêmes sentiments animèrent M. Barrère.

L'Allemagne et la Chine. — Pékin. — Les missionnaires allemands de Toaochau, dans la presqu'île de Shantung, s'étant plaints auprès du ministre allemand Heyking que le commandant de la garnison chinoise les avait menacés, M. Heyking réclama la démission du commandant, et la copie de la dépêche du Tsung-ti-Yamen, annonçant la démission, avait six heures du soir, jeudi ; le Tsung-ti-Yamen demanda le délai de huit heures du soir, M. Heyking a menacé de quitter Pékin. Le gouvernement est très irrité.

Berlin. — La destitution du commandant chinois qui insulta les missionnaires de Tsaochau, demandée par M. Heyking, a été accordée. Satisfaction a été ainsi donnée à l'Allemagne.

Ouverture des Cortès portugais. — Lisbonne. — Le roi a ouvert les Cortès en remerciant l'Espagne de la visite de l'escadre espagnole et des souverains dans les eaux d'Algarve.

Il a rappelé les bons offices des puissances à l'occasion des actes de piraterie contre les Portugais sur la côte du Maroc. Il rappelle ensuite la pacification du Gazaland, espère que le désastre de Humbar sera châtié et promet que le budget se clôturera en excédent et que le gouvernement s'efforcera de préparer la conversion de la dette extérieure sans augmentation de charges, car les circonstances du pays ne permettent pas d'augmenter les charges actuelles.

La Letapite République. — De Viviani, à propos des prochaines élections. — Le devoir qu'accompliront les socialistes dans la mêlée, qui déjà se prépare, sera de tenir au-dessus des compromissions le drapeau et d'affirmer leur foi partout où ils seront. Seulement ce devoir est complexe. Il y a à la fois, aux élections, bataille politique et lutte des idées.

Celles-ci, sauvegardées dès le premier tour par une ardente campagne, il ne peut être question au second tour, si elles n'ont pas prévalu, de laisser arriver l'ennemi et l'ennemi c'est le candidat officiel, l'homme du clergé et l'homme d'argent, quiconque aura sur le front l'étiquette ministérielle, infamante comme autrefois la marque.

L'INTRANSIGEANT. — De Rochefort : Je n'ai jamais vu le commandant Estherhazy. J'admets parfaitement qu'il tienne à se laver au moyen d'un verdict solennel de toute la boue dans laquelle des malfaiteurs ont essayé de le noyer, mais, cette constatation faite, je me demande de quel droit un général, tout Sausier qu'il est, réunirait un tribunal militaire afin de juger un homme que le juge instructeur a mis hors de cause.

Vous imaginez-vous M. Le Poittevin déchargeant Bouvier des accusations de panamisme portées contre lui et le ministre de la justice l'envoyant tout de même en cour d'assises en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Si ce pouvoir est à ce point absolu, qu'il permette au général Sausier de faire comparaître devant les juges un officier contre lequel il ne s'éleva aucune charge, la justice dans l'armée devient un vain mot et il était non seulement inutile, mais tout à fait ridicule de confier au général de Pellieux et au commandant Ravary une instruction dont le dictateur Sausier fait annoncer d'avance qu'il ne tiendra aucun compte.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT. — BIBLIOGRAPHIE. — La Quinzaine, Paris, 45, rue Vanneau. Directeur : M. Georges Fonsegrive. Les élections de 1898 et les catholiques, Henri Joly. — Les Chants et les Jeux traditionnels des enfants de Nazareth, E. Le Camus. — Un plaidoyer (fin), Paul Renaudin. — Le Catholicisme et la Vie de l'Esprit (fin), Georges Fonsegrive. — Noël en France-Comté, Dauphin Meunier. — Deux Congrès, François Veilliot. — L'Académie française et ses détracteurs, L. Lacroix. — Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Heures. Abonnement : France : Un an, 24 fr. — Six mois, 14 fr. — Trois mois, 8 fr. Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. ; prix de la livraison : 1 fr. 50. Pour les annonces, s'adresser aux Bureaux de la Revue, 45, rue Vanneau.

Funérailles du 3 janvier 1898. — Premier arrondissement. — Néant. — Deuxième arrondissement. — Voue Roux, née Lhomme, sans profession, 68 ans, rue Victor Hugo, 59 ans, 11 h. ; Vve Meunier, née Paire, sans profession, 61 ans, Hôtel-Dieu, 1. 3 h. — Troisième arrondissement. — Joseph Guerret, 46 ans, 57 ans, Grande-Rue de la Guillotière, 107 h. ; Vve Roche, née Chazel, 79 ans, rue Corne-de-Cerf, 23, 8 h. ; François Raymond, 8 mois, rue Sébastien-Gryllie, 40, 17 h. — Jean Auguste Pétrequin, s-rurier, 49 ans, Grande-Rue de la Guillotière, 217, 1. 11 h. — Quatrième arrondissement. — Eponse Petitjean, née Dijon, tisseuse, 64 ans, hôpital Croix-Rouge, 1. 11 h. — Cinquième arrondissement. — Victor Paris, concierge, 51 ans, qual Pierre-Seize, 30, 1. 8 h. ; Eponse Pradel, née Passinge, concierge, 56 ans, Antiquaille, 1. 10 h. ; Marie Philix, 9

LES JOURNAUX DE CE MATIN. Extraits téléphoniques des Journaux de Paris qui paraîtront ce soir à Lyon.

LA LIBRE PAROLE. De Drumont, sur le verdict du Panama. — Il ne pouvait y avoir dans cette affaire d'acquiescement général. Il y a donc eu des condamnés, mais les condamnés ont été les infortunés qui, après avoir perdu la majeure partie de leurs économies dans le Panama seront complètement réduits à la misère quand ils auront payé les frais du procès.

Avant de se séparer, les jurés n'ont même pas songé à signer pour ceux-là un recours en grâce. Parmi les jurés qui ont condamné si allègrement les victimes, plus d'un, sans doute, aura son tour. Il aura tout perdu lui aussi, dans quelque société véreuse, lancée avec l'appui des parlementaires. Il ne pourra se faire à l'idée d'aller mendier son pain.

Après avoir courageusement travaillé pendant de longues années, il se prendra comme tant d'autres l'ont fait, et pendant qui le giclotera dans le vide, la pensée lui viendra peut-être au milieu des convulsions suprêmes, que, s'il eût été plus ferme, il aurait épargné la ruine et à lui et à beaucoup d'autres.

L'AURORÉ. De Clémenceau : Le commandant Ravary ne croit point à la culpabilité des gens contre qui il a chargé d'instruire. Un avocat que je pourrais nommer, recontra

le commandant au moment des premiers interrogatoires, eut devoir faire allusion au grave reproch de besogne dont il venait de recevoir le fardeau. « Surcroît de besogne, fit le commandant, de quoi parlez-vous ? — Mais de l'affaire Dreyfus-Esterhazy. — Ah oui ! cela n'est rien ; Dreyfus est coupable et voilà tout. »

Ce propos a dû étonner M. Méline qui venait justement de nous apprendre qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus. Il faut que le commandant soit d'un autre avis puisqu'il tient l'affaire Dreyfus et l'affaire Esterhazy pour une seule et même chose. Qui des deux se trompe ? Je l'ignore. Il m'a toujours semblé que Dreyfus pouvait être coupable, sans qu'Esterhazy fut innocent.

Ce n'est pas l'opinion du commandant Ravary. Dreyfus est coupable, donc Esterhazy est sans reproches. Logique de tambour battant.

Puis Clémenceau se demande si les fameuses lettres du général Gonse, dont on a parlé, figurent au dossier. Il dit que ces lettres ne doivent pas être introuvables, qu'elles peuvent amener des révélations et qu'il suffirait peut-être pour les trouver, de ne pas se mettre un bandeau sur les yeux.

De Viviani, à propos des prochaines élections. — Le devoir qu'accompliront les socialistes dans la mêlée, qui déjà se prépare, sera de tenir au-dessus des compromissions le drapeau et d'affirmer leur foi partout où ils seront. Seulement ce devoir est complexe. Il y a à la fois, aux élections, bataille politique et lutte des idées.

Celles-ci, sauvegardées dès le premier tour par une ardente campagne, il ne peut être question au second tour, si elles n'ont pas prévalu, de laisser arriver l'ennemi et l'ennemi c'est le candidat officiel, l'homme du clergé et l'homme d'argent, quiconque aura sur le front l'étiquette ministérielle, infamante comme autrefois la marque.

De Rochefort : Je n'ai jamais vu le commandant Estherhazy. J'admets parfaitement qu'il tienne à se laver au moyen d'un verdict solennel de toute la boue dans laquelle des malfaiteurs ont essayé de le noyer, mais, cette constatation faite, je me demande de quel droit un général, tout Sausier qu'il est, réunirait un tribunal militaire afin de juger un homme que le juge instructeur a mis hors de cause.

Vous imaginez-vous M. Le Poittevin déchargeant Bouvier des accusations de panamisme portées contre lui et le ministre de la justice l'envoyant tout de même en cour d'assises en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Si ce pouvoir est à ce point absolu, qu'il permette au général Sausier de faire comparaître devant les juges un officier contre lequel il ne s'éleva aucune charge, la justice dans l'armée devient un vain mot et il était non seulement inutile, mais tout à fait ridicule de confier au général de Pellieux et au commandant Ravary une instruction dont le dictateur Sausier fait annoncer d'avance qu'il ne tiendra aucun compte.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT. — BIBLIOGRAPHIE. — La Quinzaine, Paris, 45, rue Vanneau. Directeur : M. Georges Fonsegrive. Les élections de 1898 et les catholiques, Henri Joly. — Les Chants et les Jeux traditionnels des enfants de Nazareth, E. Le Camus. — Un plaidoyer (fin), Paul Renaudin. — Le Catholicisme et la Vie de l'Esprit (fin), Georges Fonsegrive. — Noël en France-Comté, Dauphin Meunier. — Deux Congrès, François Veilliot. — L'Académie française et ses détracteurs, L. Lacroix. — Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Heures. Abonnement : France : Un an, 24 fr. — Six mois, 14 fr. — Trois mois, 8 fr. Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. ; prix de la livraison : 1 fr. 50. Pour les annonces, s'adresser aux Bureaux de la Revue, 45, rue Vanneau.

Funérailles du 3 janvier 1898. — Premier arrondissement. — Néant. — Deuxième arrondissement. — Voue Roux, née Lhomme, sans profession, 68 ans, rue Victor Hugo, 59 ans, 11 h. ; Vve Meunier, née Paire, sans profession, 61 ans, Hôtel-Dieu, 1. 3 h. — Troisième arrondissement. — Joseph Guerret, 46 ans, 57 ans, Grande-Rue de la Guillotière, 107 h. ; Vve Roche, née Chazel, 79 ans, rue Corne-de-Cerf, 23, 8 h. ; François Raymond, 8 mois, rue Sébastien-Gryllie, 40, 17 h. — Jean Auguste Pétrequin, s-rurier, 49 ans, Grande-Rue de la Guillotière, 217, 1. 11 h. — Quatrième arrondissement. — Eponse Petitjean, née Dijon, tisseuse, 64 ans, hôpital Croix-Rouge, 1. 11 h. — Cinquième arrondissement. — Victor Paris, concierge, 51 ans, qual Pierre-Seize, 30, 1. 8 h. ; Eponse Pradel, née Passinge, concierge, 56 ans, Antiquaille, 1. 10 h. ; Marie Philix, 9

LES JOURNAUX DE CE MATIN. Extraits téléphoniques des Journaux de Paris qui paraîtront ce soir à Lyon.

LA LIBRE PAROLE. De Drumont, sur le verdict du Panama. — Il ne pouvait y avoir dans cette affaire d'acquiescement général. Il y a donc eu des condamnés, mais les condamnés ont été les infortunés qui, après avoir perdu la majeure partie de leurs économies dans le Panama seront complètement réduits à la misère quand ils auront payé les frais du procès.

Avant de se séparer, les jurés n'ont même pas songé à signer pour ceux-là un recours en grâce. Parmi les jurés qui ont condamné si allègrement les victimes, plus d'un, sans doute, aura son tour. Il aura tout perdu lui aussi, dans quelque société véreuse, lancée avec l'appui des parlementaires. Il ne pourra se faire à l'idée d'aller mendier son pain.

Après avoir courageusement travaillé pendant de longues années, il se prendra comme tant d'autres l'ont fait, et pendant qui le giclotera dans le vide, la pensée lui viendra peut-être au milieu des convulsions suprêmes, que, s'il eût été plus ferme, il aurait épargné la ruine et à lui et à beaucoup d'autres.

L'AURORÉ. De Clémenceau : Le commandant Ravary ne croit point à la culpabilité des gens contre qui il a chargé d'instruire. Un avocat que je pourrais nommer, recontra

ans 1/2, montée du Chemin-Neuf, 4 f. 10 h. ; Antoine Verseau, tonnelier, 63 ans, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 76, 1. midi ; Veuve Gambynie-Valliat, sans profession, 57 ans, chemin de la Demi-Lune, 182, 1. 2 heures.

Stations correspondantes. — Jean Gavini, teneur de livres, 54 ans, rue Ney, 36, f. 8 h. ; Joséphine Perrin, rentière, 62, cours Morand, 43, 1. 10 h. ; Jean Boissier, 10 mois, cours Vitton, 89, f. midi ; Pierre Disse, tisseur, 73 ans, rue Garibaldi, 21, g. 2 heures.

Spéctacles & Concerts. P. MARIN, musique et piano, 5, r. Gentil Lyon. GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui lundi, 3 janvier, Samson et Dalila et la Fille du Régiment. Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui lundi 3 janvier, La Tour de Nesle, drame. Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/4.

CIRQUE RANCY. — A l'occasion de l'ouverture de l'année, le samedi 1<sup>er</sup> au jeudi 6 janvier inclus, deux représentations chaque jour toutes avec les meilleurs artistes de renom par une chasse au Moyen-Age, grande pantomime équestre et aquatique avec chevaux plongeurs, etc.

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 2 h à 3 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

L'ALMANACH de la FRANCE LIBRE

A NOS ABONNÉS ET LECTEURS. 1 exemplaire... 0.50 (soit 0.40) 0.70. 5 — ... 2.40 (soit 0.35) 4.80. 12 — ... 4.20 (soit 0.30) 8.40. 25 — ... 7.50 (soit 0.25) 13.75. 50 — ... 12.50 (soit 0.25) 13.75.

AUX COMITÉS DE PROPAGANDE. 100 exemplaires... 20. » (soit 0.20) 23. ». 250 — ... 42.50 (soit 0.17) 48. ».

CROISSANCE RAPIDE. Il est dans la nature de certains enfants de croître si rapidement qu'ils perdent leurs forces et sont réduits à un état d'épuisement qui invite pour ainsi dire la maladie. Il faut toujours se rappeler que la croissance s'empare des principes vitaux de la nourriture, et que souvent, l'assimilation des aliments, est si insuffisante que les demandes de la croissance une fois satisfaites, il ne reste plus rien pour donner de la force vitale ou soutenir le système nerveux.

Ce qu'il faut dans tous ces cas est une forme de nourriture qui soit facile d'assimilation en même temps qu'efficace. L'Emulsion Scott qui présente l'huile de foie de morue médicinale en sa forme la plus pure, à l'état d'une Emulsion parfaitement mélangée, après un goût combiné avec leshyphosphites de chaux et de soude. Ces derniers sont des éléments de nutrition universellement reconnus, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le plus efficace et le plus sûr de procurer à l'enfant un développement de nutrition universellement reconnu, préconisés à ce titre dans les écoles médicales et par tous les hommes de science. L'huile de foie de morue fait de la croissance et donne des forces à tout l'organisme, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude soutiennent le système nerveux, activent la digestion et favorisent la même formation des os. L'Emulsion Scott est donc le moyen le

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Bruyas, employé, place Saint-Clair, 6, et Lehmann, dévideuse, rue des Capucins, 18; Dromel, clerc de notaire, à Aix (Bouches-du-Rhône), et Marie-Blanche, sans profession, rue Constantine, 10; Girerd, mineur, à Saint-Bel (Rhône), et Couduo, dévideuse, rue Chaponay, 72; Phillis, jardiner, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), et Combat, montée Saint-Sébastien, 14 bis; Sur, cylindrier, montée Saint-Sébastien, 14, et Guillemin, dévideuse, rue Imbert-Colomes, 31; Gonon, menuisier, rue Tolozan, 6, et Vincent, ouvrière de fabrique, même adresse; Blanchard, cocher,

rue Mulet, 10, et Millet, cuisinière, même adresse. Deuxième arrondissement. — Neyret, employé de commerce, rue des Remparts-d'Ainay, 40, et Monin, sans profession, rue Condé, 32; Mornay, employé de commerce, place des Jacobins, 9, et Lardaud, employé de commerce, rue Sainte-Hélène, 21; Freidel, médecin-dentiste, rue de la République, 48, et Rambaud, sans profession, à Fontaines-sur-Saône (Rhône). Guérin, empl., Oultins, et Diany, couturière, cours Lafayette, 100; Etiax, empl., cours du Midi, 19, et Lieber, cuisinière, rue Franklin, 59; Charbon, clerc de notaire, rue Sainte-Hélène, 34, et Garin, s. p., cours Morand, 9; Terrenotte, comptable, rue Franklin, 26 et Rueltard, Emma, s. p., quai des Brotteaux, 26; Lemerrier, horloger, rue de la République, 48, et Decor, s. p., Pays Billot (Haute-Marne); Do-

minique Félix, dit Cabannes, passage de l'Argue, 42, et Porchère, Villefranche-sur-Saône (Rhône); Calmeil, tailleur, rue Sainte-Catherine, 22, et Masset, s. p., pl. St-Nizier, 5; Tignel, peintre en bâtiment, cour Charlemagne, 65, et Chorouel, couturière, cours Charlemagne, 65. Troisième arrondissement. — Alzas, fondeur sur cuivre, chemin des Verriers, 4, et Germain, chapelière, St-Priest (Isère); Delaunoy, employé de commerce, route de Grenoble, 65, et Srey, sans profession, St-Ltienne (Loire); Guillain, coupeur en chaussures, rue Voltaire, 44, et Pasinetti, plieuse, rue François-Garcin, 15; Jaquet, soldat au 159<sup>e</sup> de ligne, Briançon (Hautes-Alpes), et Lebeau, corsetière, rue Sébastopol, 51; Michaud, instituteur, cours Gambetta, 104, et Monnet, institutrice, rue de la République, 13; Noirtat, employé de commerce, rue de la Madeleine, 26 et, Al-

mé, employée de commerce, rue Villeroi, 5; Pierot, maréchal des logis chef 1<sup>er</sup> bataillon d'artillerie, arsenal de la Mouche, et Dulac, sans profession, avenue des Ponts, 7; Sage, employé, route d'Heyrieux, 196, et Charvoz, ménagère, même adresse; Saure, employé, place Voltaire, 60, et Porte, chenilleuse, rue Montesquieu, 32; Casseville, employé aux tramways, route de Vienne, 178, et Millon, couturière, rue Vauzelles, 4 et 6; Morin, forgeron, chemin des Petites-Sœurs, 12, et Besse, ménagère, Villeurbanne; Syvain, employé au P.-L.-M., chemin des Calattes, 17, et Vidal, cuisinière, place Saint-Cair, 5; Sillon, déblant, place Voltaire, 61, et Didier, sans profession, même adresse. Quatrième arrondissement. — Fontaine, propriétaire, rue Gigodot, 15, et Fontaine, rentière, rue d'Austerlitz, 15; Chapoutier, employé de commerce, cours d'Herbou-

ville, 19, et Millon, employé, rue de la Fontaine, 1; Burel, voyageur de commerce, La Rivière (Isère), et Panisset, sans profession, grande rue de la Croix-Rousse, 84; Lambert, peintre-plâtrier, rue Neyret, 21, et Jeandin, cuisinière, rue de Vauzelles, 8; Terrier, employé, grande rue de Cuire, 73, et Collomb, brodeuse, rue J.-B.-Say, 22. Cinquième arrondissement. — Jay, maréchal ferrant, à Saint-Dier-au-Mont-d'Or, et Blain, veloutière, à Craponne (Rhône); Bouzon, notaire, à Saint-Pierre-Chandieu (Isère), et Gandy, sans profession, quai Jayr, 45; Garnier, plombier, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 43, et Michel, tisseur, rue Ney, 88; Roux, manouvrier, place Saint-Paul, 5, et Bellaguet, lingère, rue de la Pyramide, 56. Sixième arrondissement. — Condurier, journalier, rue Tronchet, 75, et Barbot,

lingère, rue Franklin, 18; Déchaut, tôlier, rue Boileau, 177, et Bouton apprêteuse, même adresse; Dumoulin, tourneur sur cuivre, rue Curvier, 155, et Gardin, journalier, rue Tronchet, 98; Maître, clerc de notaire, rue Mollière, 27, et Desbos, sans profession, rue Mazenod, 47; Renoud, employé, rue Duguesclin, 187, et Sagnard, employée, quai Saint-Antoine, 29; Servan, industriel, à Romans (Drôme), et Roland, sans profession, cours Morand, 40; Varvarande, passementier, rue Montgolfier, 98, et Bellocard, passementier, rue Tronchet, 56; Barraja, pharmacien, cours Lafayette, 115, et Ronot, sans profession, rue Vauban, 25; Guillier, épicière, rue Vauban, 41, et Niarfaix, couturière, rue Vendôme, 204.

MAISON FONDÉE EN 1837 CH. MORETTON & Co Successeurs de VIENNET Pianos PLEYEL GAVEAU KRIEGLSTEIN MORETTON, etc

AUX SPÉCIALITÉS LIQUEURS DE MARQUES ET VINS FINS Cafés, Thés, Chocolats Maison recommandée à nos Lecteurs

NOUVELLE INSTALLATION BLANCHISSERIE MODÈLE Rue des Remparts-d'Ainay, 40, LYON

GRAND RESTAURANT PARISIEN 43, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon GRIFFAX, ex-chef de cuisine, propr. de vignobles à Millery

FABRIQUE DE COURONNES MORTUAIRES Gros & Détail REMISE 15 0/0 A L'ARMEE

LIQUIDATION D'INSTRUMENTS D'OPTIQUE ET DE PHOTOGRAPHIE LYON - 7, quai Saint-Antoine, 7 - LYON

ONGUENT DU FRÈRE MONDET calme la douleur et guérit bientôt sans laisser de cicatrices

LIQUEUR DE L'HERMITAGE HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

AU D'ARQUEBUSE De l'Hermitage des Frères Maristes ou LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE

STATUES DE ST ANTOINE DE PADOUÉ (NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ)

SOLUTION RECONSTITUANTE MAILLAND Recommandée par le corps médical dans les convalescences difficiles

DOCTEUR JOBERT Annonciateur Internat Lauréat - Médecin Spécialiste à PARIS

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE Police remboursables à 100

OFFRE D'EMPLOI Maison de soieries demande Jeune homme 17 ans, ayant très belle écriture et Garçon de peine ou courant, tous deux

Maisons, Villas, Fermes, Châteaux et Domaines A VENDRE OU A ACHETER

TEINTURE et DEGRAISSAGE Tous les jours - Prix modérés

ON TROUVE LA «FRANCE LIBRE» à Rive-de-Gier

ÉTUDE de comptes, liquidations, dossiers, partages, avis sur toutes affaires

A VENDRE Forte soie pour découpages à pédales et courroies de transmission

AU NECESSAIRE 23, cours Morand, Mercerie, Bas, Chaussures, Lingerie

AUX 4 BLASONS MALAVAL Graveur en tous genres

GRANDE INFIRMERIE CANINE GROSSETTE Fils, Vétérinaire

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR : L'Abbé NAUDET

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL Nettement républicain - au point de vue politique. Nettement démocrate - au point de vue social

DECLARATION Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines

BULLETIN D'ABONNEMENT Je soussigné Demeurant à \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

MEUBLES DE LYON EN BOIS MASSIF Maison Henri Bonjour et Co, successeur de Dufin

AU COLOSSE DE RHODES LYON, 42-44, cours de la Liberté, Lyon

GRANDE INFIRMERIE CANINE Grossette Fils, Vétérinaire 95, Rue Mollière (près de la Nouvelle Préfecture)

FRANCE LIBRE ON TROUVE A LYON Dans les Etablissements suivants: Grand Hôtel de Russie, rue Gasparin

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M. LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

DÉCOUPAGES SUR BOIS POUR AMATEURS Machines à Découper de tous genres TOUS, ÉTABLIS & OUTILS

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTE A Sainte-Foy-Lyon (Rhône)

FEUILLETON DE « LA FRANCE LIBRE » du 3 Janvier 1898

ROGER BONTEMPS PAR PAUL FÉVAL Au lieu de me répondre, il arma les deux coups de son fusil. Puis il me montra du doigt la partie de la route qui nous faisait face.

sommes jusqu'au cou dans le traquenard, mon frère! Faites ce que vous voudrez. Je compte sur le double canon de mon fusil. Et il dessina un signe de croix, qui mit en gâterie notre interlocuteur invisible.

litéralement foudroyée, L'ombre ne bougea pas. Mais à quinze ou vingt mètres à gauche d'elle, le buisson s'illumina par deux fois; une balle siffla contre ma tempe, et Yvon poussa un grand cri. D'instinct, je me laissai tomber contre terre.

le dirai le lendemain de mon arrivée à Melbourne. X Paysage australien Quand les premiers rayons du jour, passant à travers le maigre feuillage des gommiers, ébréchèrent la façade orientale de Maison-Seule, le vieux George était assis sur le seuil de sa porte avec Dingo

— Allons, Dingo, mon compagnon, dit George en se levant, les pratiques sont éveillés; ce sera bientôt notre tour de dormir. Dingo s'étira sans aboyer. George gagna le hangar qui servait d'écurie, et commença consciencieusement la toilette des chevaux.